

Opération de dragage dans le port de Port-Louis La Pointe

Lorient Agglomération lance des travaux de dragage dans le port de Port-Louis La Pointe à compter du mois de novembre prochain. Ils devraient s'achever en janvier 2024.

Le dernier dragage du port de Port-Louis La Pointe remonte à 2010 dans le cadre de son extension. Comme tous les autres ports de la rade, il est soumis à un envasement naturel qui, à terme, peut avoir une incidence sur son bon fonctionnement. Une nouvelle opération est donc nécessaire afin de rétablir des profondeurs de navigation adaptées aux besoins du port et de ses usagers.



Ces travaux d'entretien portuaire s'inscrivent dans le Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages (PGOD) de la Rade de Lorient. Il permet d'organiser les opérations de dragages de manière concertée et solidarisée entre Lorient Agglomération, la Région Bretagne, Naval Group et La Compagnie des ports du Morbihan. Les informations relatives au PGOD sont disponibles sur le site de Lorient Agglomération <https://www.lorient-agglo.bzh/en-actions/dragages/>

Cette opération prévoit le dragage de 32 500 m³ pour un investissement estimé à plus de 546 000 €. Les travaux sont confiés à l'entreprise spécialisée MERCERON TP. Elle aura recours à un chaland et une barge sur pieux qui se déplaceront dans les différentes parties du port. Des déplacements de bateaux et le démontage d'une partie des pontons sont prévus afin de mener à bien les opérations.

Les travaux seront réalisés dans le respect des autorisations réglementaires accordées par la préfecture et la police de l'eau. Ils seront notamment conformes aux exigences environnementales imposées par l'arrêté préfectoral d'autorisation des dragages. La qualité des sédiments à draguer a été vérifiée par un laboratoire d'analyses certifié et validée par la Police de l'eau. De plus, un suivi de la qualité de l'eau sera réalisé sur toute la période d'intervention. Un arrêté préfectoral permet à l'entreprise d'intervenir à chaque marée et ce 7 jours sur 7, de jour comme de nuit.

Les pontons resteront accessibles aux usagers, en lien avec la capitainerie. L'installation de la base de vie du chantier entraîne la fermeture du bord à quai du boulevard de la Compagnie des Indes et la suppression des places de stationnement sur ce périmètre de novembre à janvier.

Cette année, en plus de Port-Louis, deux autres ports de Lorient Agglomération sont concernés par les dragages : Lorient La Base (11 100 m³) et Kernével à Larmor-Plage (1 800 m³). L'investissement pour ces trois opérations est estimé à plus de 725 000 €.

A noter : le bilan de la concertation préalable concernant la gestion à terre et la valorisation des sédiments de qualité non immergeable de la rade est disponible sur www.lorient-agglo.bzh rubrique En action

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

